

L'ESSOR DU SYSTÈME PALATIAL EN CRÈTE : L'ÉTAT ET LES ARTISANS

Le problème des artisans est un problème crucial : c'est, pour l'archéologue, l'un des rares moyens d'aborder l'examen de problèmes encore plus complexes, tels ceux du développement urbain ou de la formation de l'Etat. C'est dans cette perspective que l'étude de la spécialisation des artisans ou de leur statut social s'intègre dans les réflexions générales sur le développement de la civilisation palatiale de la Crète minoenne.

Les diverses définitions de la spécialisation artisanale et les implications de l'apparition d'un artisanat spécialisé dans les premières sociétés complexes ont donné lieu à d'abondantes discussions. L'étude des artisans a souvent été utilisée pour évaluer le degré d'évolution de l'Etat et de la société : ainsi par exemple a-t-on tenté de définir la place des artisans dans des stades dits proto-urbain, quasi-urbain ou urbain. Les critères utilisables sont alors ceux du degré de spécialisation des artisans et de leur statut en tant que groupe social. Ces critères sont très difficiles à utiliser dans l'état actuel de notre connaissance de la Crète minoenne, en particulier pour la période des premiers palais qui, de l'apparition des palais vers 2000 av. J.-C. aux changements de l'époque néopalatiale, reste mal connue. On s'accorde généralement sur l'existence d'une forme d'Etat en Crète à cette époque, même si les processus de formation sont mal déterminés. J. Cherry, s'interrogeant sur le rythme d'évolution de la formation de l'Etat, parle de "small scale states in operation"¹; dans un article récent, Y. Andreev dresse un tableau du stade dit quasi-urbain, qui semble assez bien correspondre à l'époque des premiers palais². Mais, si les recherches ont été nombreuses sur la période qui précède l'apparition des palais en Crète, peu d'études ont porté sur une possible évolution de la société et de l'Etat au cours du Minoen Moyen, de 2000 à 1700 ou 1600 av. J.-C. Il semble que l'on accepte implicitement l'idée d'une montée en puissance graduelle du système palatial apparu vers 2000 av. J.-C., d'une augmentation progressive des productions artisanales ou de la quantité des échanges. Le but de cette communication est donc de voir si l'on ne peut préciser des étapes dans la formation de l'Etat à l'époque des premiers palais, et comment l'étude des artisans peut nous venir en aide.

Plusieurs études ont déjà traité de la place des artisans dans la société minoenne. K. Branigan³, M. van Effenterre⁴, se sont interrogés sur le degré de spécialisation des artisans sous contrôle palatial, sur la forme de l'artisanat privé ou l'existence d'ateliers communautaires. Plus récemment L. Platon a dressé un tableau précis des "artisans

1 J.F. CHERRY, "Evolution, Revolution, and the Origins of Complex Society in Minoan Crete", *Minoan Society*, 33-45.

2 Y.V. ANDREEV, "Urbanization as a Phenomenon of Social History", *OJA* 8 (1989), 167-177.

3 K. BRANIGAN, "Craft Specialization in Minoan Crete", *Minoan Society*, 23-32.

4 M. van EFFENTERRE, "Réflexion sur l'organisation des ateliers dans la civilisation créo-mycénienne", *Minoan Society*, 69-73.

palatiaux” en Crète⁵ : ses conclusions (artisans travaillant dans un cercle familial restreint, pratiquant plusieurs activités différentes) ne correspondent pas toujours aux modèles théoriques.

Il convient donc d’en revenir aux cas concrets, et, pour la période des premiers palais, aux exemples les plus précis, ceux des ateliers du Quartier Mu de Malia⁶, dont les vestiges matériels ont permis de définir, au moins de manière partielle, le cadre matériel de l’activité des artisans, les conditions techniques de leur travail, et de donner quelques indices sur leur place dans le système palatial du MM II (1800-1700 av. J.-C. environ)⁷.

Un point au moins est bien assuré : ces activités artisanales (graveur de sceaux, potier, fondeurs, fabricants de vases de pierre) prenaient place dans un cadre familial. Sans doute trop peu de maisons privées protopalatiales ont été intégralement fouillées; mais il semble bien que les maisons-ateliers du Quartier Mu présentent les mêmes dimensions (de l’ordre de 80 m²) et la même structure (répartition fonctionnelle des pièces sur deux niveaux) que les maisons ordinaires de cette époque; toutes possèdent un ou deux magasins où étaient entreposées les denrées nécessaires à la consommation quotidienne. Ces structures familiales d’artisanat semblent avoir existé en Crète dès le Minoen Ancien et se continuer pendant tout le Minoen Moyen, même si les exemples sont trop peu nombreux pour qu’une étude véritable puisse être faite. Ce cadre familial laisse supposer qu’il n’y avait, dans chaque atelier, qu’un artisan, assisté éventuellement de membres de sa famille.

Etait-ce un artisanat spécialisé ? Dans deux cas, la spécialisation technique des artisans du Quartier Mu semble clairement établie : l’Atelier de Fondeur n’a livré aucun indice d’une autre activité que la métallurgie; le graveur de l’Atelier de Sceaux semble même faire preuve d’une spécialisation poussée : c’est avant tout un spécialiste des prismes à trois faces. Mais l’Atelier de Potier, comme l’Atelier Sud, ainsi dénommé précisément parce que l’on n’a pas pu établir clairement la spécialité de l’artisan, posent un problème plus difficile à résoudre. Des vestiges liés à la fabrication des vases de pierre ont été retrouvés dans l’Atelier de Potier; l’Atelier Sud pourrait avoir participé à la fois au travail de la pierre et du métal, peut-être de l’os. Les artisans pouvaient avoir ainsi des compétences multiples. L’explication la plus simple est sans doute d’admettre que certaines techniques - en particulier celle du travail de la pierre - sont largement pratiquées par la plupart des artisans; il n’y a donc pas spécialisation des techniques en fonction des différents matériaux utilisés, mais plutôt une spécialisation de la production. Tout se passe comme si ces artisans étaient intégrés dans un système de travail à la commande, et produisent en fonction des besoins des personnes ou des organismes dont ils dépendent; dans ces conditions, leur spécialisation technique dominante n’empêche pas que d’autres travaux puissent leur être confiés.

Les artisans du Quartier Mu de Malia étaient-ils des artisans privés, ou des artisans dépendant d’une administration ? Toutes ces maisons-ateliers sont situées au voisinage immédiat des deux grands bâtiments du Quartier Mu, A et B. Rappelons que ces bâtiments, de superficie très supérieure à celle des maisons ordinaires (570 m² pour B, 800 m² pour A dans son état final), ont livré en particulier des documents d’archives en

5 L. PLATON, “Ateliers palatiaux minoens : une nouvelle image”, *BCH* 117 (1993), 103-122.

6 Sur les ateliers du Quartier Mu de Malia, voir en dernier lieu J.-C. POURSAT, *Fouilles exécutées à Mallia. Le Quartier Mu, III (EtCrét 31, 1995)* et, pour un plan d’ensemble du Quartier Mu et une description sommaire des découvertes, J.-C. POURSAT, *Guide de Malia à l'époque des premiers palais. Le Quartier Mu (Sites et Monuments VIII, 1993)*.

7 Voir à ce sujet D. EVELY, “Minoan Craftsmen : Problems of Recognition and Definition”, *Problems*, 411-412.

hiéroglyphique crétois et qu'ils comportent un système complexe de contrôle économique qui en fait, au moins à cet égard, des édifices de type palatial⁸. Les trois ateliers du Nord sont étroitement groupés; au Sud, les deux ateliers (Atelier Sud et Bâtiment C) sont accolés au Bâtiment A. Cette concentration d'artisans à proximité immédiate des édifices à fonction administrative du Quartier Mu ne semble pas fortuite. Ces ateliers semblent s'être installés à leur emplacement actuel en réaménageant des maisons de l'époque antérieure (MM IB), au moment où les bâtiments A et B existaient déjà. Il est peu vraisemblable, et rien n'indique, que les anciennes maisons réaménagées étaient déjà, au MM IB, des ateliers d'artisans. Cela signifie donc que l'installation d'artisans dans cette zone s'est faite au MM II de manière concertée, dans le cadre d'une nouvelle répartition de la propriété foncière, et par conséquent avec l'incitation du pouvoir administratif. D'autres éléments renforcent l'hypothèse d'une dépendance des artisans par rapport à un système d'administration; un document est particulièrement important à cet égard : c'est le médaillon d'argile inscrit en hiéroglyphique crétois qui provient de la couche de destruction de l'Atelier de Sceaux⁹. Ce type de document, bien connu par ailleurs au palais de Cnossos comme au palais de Malia, est présent dans le Bâtiment B du Quartier Mu; cela semble indiquer, en toute hypothèse, que l'Atelier de Sceaux était assujetti à un contrôle administratif. C'est là un point essentiel : à un moment donné de la période des premiers palais, l'administration est intervenue directement dans l'organisation du travail artisanal et dans le processus de spécialisation artisanale.

Nous pouvons dès lors poser une autre question : pourquoi l'administration est-elle intervenue en prenant le contrôle direct de certains artisans ? Il est vraisemblable que cette nouvelle organisation d'artisans groupés autour de bâtiments à fonctions administratives reflète la nécessité d'une adaptation à des mutations d'ordre économique et politique.

Dans le cas du Quartier Mu, deux buts au moins semblent visés :

- le contrôle de la production des outils de métal (doubles haches, pics, ciseaux, etc.) puisque trois ateliers (Atelier de Fondeur, Atelier Sud, Bâtiment C) sont impliqués dans le travail du métal et que des groupes d'outils ont été trouvés dans chacun des deux grands bâtiments A et B¹⁰. Comme cela a bien été montré, les outils de métal peuvent à leur tour devenir un moyen d'échange pour obtenir d'autres productions. C'est donc une manière de contrôler un vaste secteur de l'économie.

- le contrôle de productions du domaine cultuel et symbolique : un trait remarquable de la production de ces ateliers est qu'une partie vise à satisfaire non des besoins utilitaires mais des demandes touchant au domaine "symbolique" : c'est évident en ce qui concerne les sceaux, mais il est notable qu'à la fois dans l'Atelier de Potier et dans l'Atelier Sud certains des objets produits sont habituellement associés aux sanctuaires et aux nécropoles (ébauche de vase à libations et de vase multiple en pierre¹¹, moules en argile de coquillages et cornes de chèvre sauvage¹²). Si les productions utilitaires peuvent relever d'un artisanat privé, on imagine mal que les objets énumérés aient pu

8 J.-C. POURSAT, "Hieroglyphic Documents and Sealings from Mallia, Quartier Mu : a Functional Analysis", *Aegean Seals, Sealings and Administration. Proceedings of the NEH-Dickson Conference of the Program in Aegean Scripts and Prehistory of the Department of Classics, University of Texas at Austin January 11-13, 1989*, *Aegaeum* 5 (1990), 25-29.

9 POURSAT (*supra* n. 8), 26.

10 J.-C. POURSAT, "Outils de charpentier et de menuisier au Quartier Mu de Malia (Crète)", *De l'Indus aux Balkans. Recueil à la mémoire de Jean Deshayes* (1985), 119-125.

11 *BCH* 106 (1982), 680.

12 *BCH* 105 (1981), 964.

faire partie de commandes non officielles.

L'on peut ainsi chercher à voir en quoi les artisans du Quartier Mu peuvent nous informer sur la nature du pouvoir palatial en Crète à la fin de l'époque des premiers palais. Il est certain qu'ils témoignent d'une expansion économique contrôlée par l'administration palatiale, notamment par la maîtrise de la production des outils de métal. Il convient cependant d'insister sur un autre aspect parfois négligé, la fonction plus directement politique de l'artisanat de type palatial. Un article récent de P. Peregrine¹³ a insisté sur ce contrôle et ce développement de la production d'objets d'apparat, souvent liés au domaine religieux. Cette liaison constante qui se manifeste dans le système palatial minoen, surtout à l'époque des seconds palais, entre le pouvoir et la religion, entre les ateliers et les sanctuaires, se manifeste aussi, à côté des progrès d'ordre purement économique, dans l'activité des artisans du Quartier Mu. Ils illustrent ainsi, nous semble-t-il, l'un des aspects essentiels de la nature du pouvoir politique minoen.

Un dernier problème, en conclusion, reste à résoudre : cette intervention du pouvoir dans la production artisanale se manifeste-t-elle dès l'apparition des palais, vers 2000 av. J.-C., ou est-ce une étape plus récente dans l'évolution du système palatial ? Les bâtiments du Quartier Mu ne sont construits qu'au début du MM II, vers 1800 av. J.-C. On peut naturellement supposer que ces formes d'organisation existaient plus tôt, et que la documentation fait défaut. Mais d'autres développements concomitants de la civilisation minoenne peuvent conduire aussi bien à supposer qu'il s'agit d'un phénomène nouveau qui ne se manifeste qu'au début du MM II. Ce groupement d'artisans apparaît au moment où se construisent, à côté des palais, sur le site de Malia, de grands ensembles architecturaux, où se développe d'autre part l'écriture hiéroglyphique dont l'usage administratif n'est pas connu avant cette même époque, et l'on serait tenté d'établir une relation entre l'ensemble de ces faits. On peut donc se demander si le début du MM II, en Crète, ne correspond pas à une nouvelle phase dans l'histoire du système palatial.

Jean-Claude POURSAT

13 P. PEREGRINE, "Some Political Aspects of Craft Specialization", *World Archaeology* 23 (1991), 1-11.